



**Rapport du
Comité consultatif du secteur privé
sur la réunion du 16 mars 2009**

1. Le Comité consultatif du secteur privé (CCSP) s'est réuni le 16 mars 2009 sous la présidence de Mme Florence Rossillion (FEC).

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le CCSP a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document PSCB-112/08 Rev. 2.

Point 2 : Rapport sur a réunion du 24 septembre 2008

3. Le CCSP a approuvé le rapport sur la réunion du 24 septembre 2008 qui figure dans le document PSCB-111/08.

Point 3 : Rapport de la Présidente

4. La Présidente a informé le Comité qu'elle résumerait les débats à la fin de la réunion.

Point 4 : Situation du marché du café

5. Le Directeur exécutif a présenté son rapport sur la situation du marché du café figurant dans la Lettre du Directeur exécutif de février 2009 ainsi que le document ED-2059/09 dans lequel figure une évaluation préliminaire de l'impact de la crise financière mondiale sur le secteur du café. Il a déclaré que les prix demeuraient relativement fermes et la demande stable et que les prévisions des récoltes du Brésil et du Viet Nam étaient inférieures à celles de la campagne précédente. L'équilibre de l'offre et la demande devrait se transformer en déficit en 2009/10 et les stocks de café des pays producteurs étaient à leurs niveaux les plus bas jamais enregistrés.

6. Le délégué de la FEC s'est joint au Directeur exécutif pour déclarer que la demande était stable. Il a estimé que le segment de marché de haut de gamme souffrirait et a exprimé des inquiétudes à long terme pour l'Europe orientale où le pouvoir d'achat pourrait être plus touché par la crise économique. Il a estimé que cela pourrait se traduire par un déplacement des achats en faveur de cafés à marge plus réduite.

7. Le Comité a pris note de ce rapport.

Point 5 : Statistiques

8. La Présidente a lancé le débat sur les statistiques qui figurent maintenant régulièrement à l'ordre du jour des réunions du Comité. Le délégué d'Anacafé a souligné l'importance de la transparence des statistiques ; les données sur la consommation intérieure des pays consommateurs et producteurs doivent être améliorées. Les différentiels ont atteint des niveaux record et il existe peu de données fiables sur ce sujet. Il a demandé au Comité d'examiner les moyens d'améliorer les données fournies à l'avenir. Le délégué de la SCAA a convenu que la question des différentiels était intéressante et il a souscrit à l'idée d'étudier plus avant cette question. Il a observé que plusieurs sources pourraient être sollicitées, en particulier les négociants : les données individuelles peuvent être imprécises mais il devrait être possible de faire une moyenne afin d'obtenir une image plus précise. Le délégué d'AEKI a déclaré que la consommation des pays producteurs était de plus en plus importante bien qu'il demeure difficile de quantifier exactement la production et la consommation. En ce qui concerne les différentiels, il a estimé qu'il était nécessaire de modifier le processus d'information qui devrait être soigneusement passé en revue. La Présidente a souscrit aux observations sur les différentiels et a invité les membres du CCSP à soumettre des données.

Point 6 : Le café et la santé

9. La Présidente a souhaité la bienvenue à Mme Joanna Scott qui remplace Mme Robert-Sargeant au poste de Directrice des programmes *Positively Coffee* et HCP-CEP. Mme Scott a fait un exposé sur ces deux programmes dont le texte a été distribué à la réunion. Elle a dressé un historique et un bilan des progrès réalisés dans les deux programmes. Elle a déclaré que nombreux étaient ceux qui estimaient qu'il était temps de procéder à l'évaluation des programmes. L'ISIC a invité les associations nationales du café à une réunion qui se tiendra à Amsterdam en janvier 2009 pour qu'elles y exposent leur avis. Cet avis est que dans les marchés "développés", la plupart des opérateurs ne tirent aucun avantage significatif du programme *Positively Coffee* dans la mesure où ils disposent de leurs propres sources d'information et exploitent leurs propres sites web. Toutefois, les représentants des marchés moins développés reconnaissent la valeur du programme ; on estime que le parrainage de l'OIC est essentiel à sa crédibilité et le consensus s'est fait au sujet de l'intérêt du programme et de sa poursuite sous une forme ou une autre.

10. La Directrice des programmes a déclaré que de nombreux membres estiment que le message du site web de *Positively Coffee* est trop positif, qu'il ne fournit pas une information équilibrée et qu'il pourrait poser quelques problèmes d'ordre réglementaire ou constituer un risque pour la réputation du secteur du café. En conséquence, un Comité consultatif scientifique composé de membres de l'ISIC a été constitué pour examiner de toute urgence le contenu du site web ; un texte révisé sera élaboré en anglais et, afin d'éviter toute confusion, les documents existants dans les autres langues seront retirés du site web en attendant que le texte révisé soit traduit en espagnol, français et portugais, ce qui devrait être fait le plus rapidement possible.

11. La Directrice des programmes a également fait le point des programmes nationaux individuels dans le cadre du programme HCP-CEP. Le Comité a pris note de ces rapports.

12. Le Directeur exécutif a demandé dans quelle mesure les Membres de l'Organisation et du CCSP souhaitaient que l'OIC participe aux programmes *Positively Coffee* et HCP-CEP. Il a noté que l'ISIC avait régulièrement invité l'Organisation aux réunions de son comité. Il est important que le Directeur exécutif ait l'avis des Membres au sujet de l'ampleur et de la pertinence de la participation de l'Organisation dans les programmes afin qu'il puisse transmettre un message cohérent à l'ISIC. Il a également noté que cette année caféière était la dernière année de financement du programme *Positively Coffee* à partir du Fonds de promotion.

Point 7 : Aspects liés à la sécurité alimentaire

13. M. Euan Paul a fait le point de la situation de l'ochratoxine A (OTA), de l'acrylamide et du furane. En ce qui concerne l'OTA, il a déclaré que dans l'Union européenne la teneur en OTA n'avait pas augmenté et qu'elle avait vraisemblablement légèrement baissé, même si ces chiffres doivent être considérés avec prudence. Il a noté que la Corée avait introduit sans préavis des limites maximales applicables au café vert ; la procédure n'a pas été mûrement réfléchie. La Corée n'est pas membre de l'OIC et il est donc difficile de discuter de cette question. Selon une méthode logique et rationnelle, le Codex Alimentarius passera en revue son code de pratique. Il a observé que les pays producteurs devraient s'efforcer de respecter les limites fixées : dans le cas contraire, des alertes seraient rapidement déclenchées au sein de l'Union européenne qui pourrait alors être tentée de fixer des limites applicables au café vert.

14. En ce qui concerne l'acrylamide, M. Paul a déclaré que cette substance, produite par la chaleur, était à l'origine de tumeurs chez les animaux. Cette question ne concerne pas uniquement le café mais tous les produits alimentaires chauffés à plus de 120 degrés Celsius. À l'heure actuelle, il n'existe aucune méthode connue pour résoudre la question de l'acrylamide même si certains indices suggèrent que la teneur en acrylamide baisse avec le temps. M. Paul a également fait rapport sur le furane qui est la principale source de l'arôme

du café. De nouveau, cette substance est peu connue. Des discussions sont actuellement en cours avec les autorités de l'Europe mais ces discussions en sont au stade préliminaire. Enfin, concernant les pesticides, il a déclaré que le Japon avait dressé une liste importante des pesticides interdits. Des inquiétudes apparaissent en Europe mais le café n'est pas concerné pour l'instant. L'évolution de la situation est suivie.

15. S'agissant de l'interdiction par le Japon des importations de café éthiopien imposée en mai 2008, le Directeur exécutif a déclaré qu'il avait écrit à l'AJCA pour savoir si les nouvelles dispositions prises par le Gouvernement éthiopien étaient suffisantes pour rétablir le commerce du café. L'AJCA a répondu le 19 août que la situation était inchangée et que tout était mis en œuvre pour un retour à la normale du commerce. Le représentant de l'AJCA a déclaré que le Directeur exécutif avait brossé un tableau exact de la situation. Le délégué de l'EAFCA a observé qu'il pensait que cette question avait été résolue mais qu'il en attendait confirmation.

16. Le Comité a pris note de ces rapports.

**Point 8 : Mise en œuvre du programme
 d'amélioration de la qualité du café (PAQ)**

17. Le Directeur exécutif a présenté le document EB-3958/09 qui fait le point de la situation du programme d'amélioration de la qualité du café. Il a noté que 28 pays représentant 69 % des exportations mondiales appliquent le programme et que le volume de café classé par la NYSE Liffe comme inférieur aux normes en 2007/08 s'élève à 2,4 millions de sacs, en augmentation de plus de 88 % par rapport à l'année précédente. Sur ce total, 62 % du café provenait du Viet Nam et 11 % d'Indonésie. Il a déclaré que le nouveau système de classification de la NYSE Liffe suscitait certaines préoccupations d'où l'invitation qui a été faite à la NYSE Liffe d'expliquer son nouveau système.

18. La Présidente a invité M. Surendra Kotecha, Consultant et Classificateur indépendant qualité et commercialisation pour la NYSE Liffe, à faire un exposé. M. Surendra Kotecha a fait un exposé sur le contrat Robusta révisé de la NYSE Liffe, le contrat à terme et les contrats à option. Il a également passé en revue le nouveau système en ce qui concerne le processus de conditionnement, d'échantillonnage et de classification, les catégories livrables, les défauts et les corps étrangers, les lots groupés et la structure révisée des honoraires.

19. La Présidente a remercié M. Kotecha pour son exposé dont le texte a été mis à la disposition du Comité et est disponible dans la section Exposés techniques du site web de l'OIC (<http://dev.ico.org/presents/presentation0809.htm>). Le délégué d'AEKI a observé que son association n'avait pas été consultée au sujet de ce nouveau système et il s'est félicité qu'elle ait l'occasion d'analyser ces informations et d'apporter une contribution. Il est facile pour les grandes sociétés multinationales de communiquer des informations dans la mesure

où elles disposent généralement de bureaux dans les pays producteurs. Toutefois, cela est plus difficile pour les petits producteurs. Le nouveau système semble rationnel mais il doit être mieux compris. Il a exprimé une préoccupation au sujet de la distinction entre corps étrangers et défauts : cette distinction est-elle compatible avec les normes ISO ?

20. Le Directeur exécutif a observé que ce système était plus souple dans la mesure où le café qui n'était pas classé précédemment pouvait maintenant l'être. Toutefois, il s'est demandé comment ce système s'articulait avec les efforts de l'Organisation visant à améliorer la qualité. M. Kotecha a répondu que, souvent, un volume plus important de café était classé comme inférieur aux normes en raison de la teneur en corps étrangers et du taux d'humidité. D'une manière générale, le système permettra de classer et de vendre du café de moindre qualité. Le Directeur exécutif a observé que l'Organisation avait des échanges de vues périodiques avec la NYSE Liffe ; toutefois, la NYSE Liffe a des priorités différentes dans la mesure où elle souhaite vendre des volumes de café plus importants de façon à augmenter ses recettes. Le délégué de la SCAE s'est inquiété du fait que les producteurs de Robusta ne souhaitent pas participer au programme de qualité. *The Economist* a récemment publié un article sur la production de biocarburants à partir du marc de café. Il a estimé que cette question devrait être examinée plus avant.

21. Le Comité a pris note de ce rapport.

Point 9 : Conférence mondiale du Café

22. Le représentant d'Anacafé a fait un exposé sur les préparatifs pour la Conférence mondiale du Café qui se tiendra au Guatemala du 26 au 28 février 2010. La Conférence sera suivie de la session du Conseil qui se tiendra au siège d'Anacafé du 1 au 4 mars. Il a noté qu'Anacafé organiserait un dîner de gala à l'occasion de son 50^e anniversaire. Il a souhaité la bienvenue à tous les délégués.

23. La Présidente a remercié le délégué d'Anacafé pour ces informations et a invité le Comité à formuler des observations sur la forme et le thème de la Conférence. Le délégué de la FEC a observé que sa fédération proposait notamment comme thème les changements climatiques, qui poseraient d'énormes difficultés, et il a noté que le Ministère fédéral de la coopération et du développement économique d'Allemagne (GTZ) avait entrepris plusieurs projets dans ce domaine. Il a suggéré que la Conférence pourrait porter sur le bilan carbone et le bilan eau, qui sont deux sujets difficiles mais susceptibles d'intéresser le café au plus haut chef.

24. Le Comité a pris note de ces renseignements.

Point 10 : **Accord international de 2007 sur le Café**
et

Point 10.1 : **Préparatifs pour la mise en œuvre de l'Accord de 2007**

25. Le Directeur exécutif a fait le point de la situation de l'Accord de 2007 : il est important que l'Organisation se prépare à l'entrée en vigueur de l'Accord de 2007. Dans cet objectif, le Conseil prendra cette semaine des décisions sur les nouveaux règlements et mandats des divers comités et organes subsidiaires. Il a déclaré que le Japon avait informé l'Organisation qu'il n'avait pas l'intention d'adhérer à l'Accord de 2007. De nombreuses doléances ont été présentées par l'Organisation et par ses Membres mais le Japon a pris cette décision en raison de contraintes financières.

26. Le délégué d'AJCA a déclaré que son association regrettait profondément la décision du Gouvernement japonais de ne pas adhérer à l'Accord. L'AJCA a présenté des doléances au Gouvernement mais cette décision n'est pas du ressort du secteur privé. Il a souligné que son association n'avait pas pris la même décision que le Gouvernement japonais et qu'elle souhaitait rester membre du CCSP. Le Directeur exécutif a observé que cette décision serait prise par le Conseil en septembre mais il a souhaité que l'AJCA reste membre du CCSP. Le délégué de la FEC a rappelé au Comité qu'elle avait été membre de la NCA et il a déclaré qu'il ne souhaitait pas que le CCSP se passe d'un consommateur aussi important. Plusieurs autres délégués ont souscrit à cet avis.

Point 10.2 : **Article 2 de l'Accord de 2007 : Facteurs de conversion du café torréfié, du café décaféiné, du café liquide et du café soluble**

27. Le Directeur exécutif a appelé l'attention du Comité sur l'Article 2 de l'Accord de 2007 et sur le document WP-Statistics 131/08 concernant les facteurs de conversion du café torréfié, du café décaféiné, du café liquide et du café soluble. Il a recommandé de garder les facteurs en vigueur et a demandé au Comité de les confirmer. Le délégué de la SCAE, s'exprimant au nom du secteur du café décaféiné, a suggéré un facteur de 5 % et a déclaré qu'il en parlerait au Comité des statistiques. Le Directeur exécutif a noté que cette question n'était pas urgente, une décision ne devant être prise qu'après l'entrée en vigueur du nouvel accord.

28. Le Comité a pris note de ces renseignements.

Point 11 : **Réseau international sur le génome du café (ICGN)**

29. La Présidente a invité M. Philippe Lashermes, Président du Comité directeur de l'ICGN, et Mme Marcela Yepes, Secrétaire exécutive de l'ICGN, à prendre la parole. M. Lashermes a fait un exposé sur les travaux de l'ICGN ; il a souligné que les recherches sur le café ne correspondaient pas à son importance commerciale et que l'étude de la composition

génétique complète du caféier offrait des avantages significatifs tant aux producteurs qu'aux consommateurs en les aidant à assurer des rendements plus élevés, à réduire l'incidence des maladies et à améliorer la qualité du café. Il a demandé le soutien du CCSP dans la mesure où il est important que les entreprises privées et les moyens publics associent leurs efforts pour mobiliser les investissements nécessaires de 2 millions de dollars EU. Le texte de cet exposé a été mis à la disposition de la réunion et est disponible dans la section Exposés techniques du site web de l'OIC. Un résumé des travaux de l'ICGN figure dans le document PSCB-113/09.

30. Le Directeur exécutif a remercié M. Lashermes et Mme Yepes pour leur contribution et a déclaré qu'il avait assisté à une réunion de l'ICGN à San Diego en janvier 2009. Le délégué de la SCAA a assuré cette initiative de son soutien ; il a noté que la diversité génétique de l'Arabica était réduite et qu'il était donc très sensible aux pathogènes. Cette question a été reliée aux changements climatiques et aux questions relatives à l'eau et donne l'occasion unique d'atténuer ces problèmes futurs.

31. Le Comité a pris note de ces renseignements.

Point 12 : Indications géographiques

32. La Présidente a invité le Comité à formuler des observations sur la question des indications géographiques. Aucune observation n'a été faite.

Point 13 : Réseau OIC CoffeeClub

33. Le consultant, M. Carlos Brando, a fait un exposé sur la situation du réseau qui peut être téléchargé à partir de la section Exposés techniques du site web de l'OIC. Le réseau compte maintenant 500 membres et le problème principal est le manque de médiateurs qui doivent jouer un rôle essentiel dans le réseau. Le Directeur exécutif a remercié M. Brando pour son rapport et a souligné qu'il était important que les Membres du CCSP et de l'Organisation participent activement au réseau ; son succès dépendra de la participation des Membres.

34. Le Comité a pris note de ces renseignements.

Point 14 : Représentants du CCSP et bureau

35. La Présidente a rappelé aux membres que la FEC avait réduit son nombre de sièges, de trois à un, le 1 octobre 2008 ; un siège vacant a été attribué à l'Association du café du Canada mais un siège demeure vacant. Elle a invité les membres à proposer des candidatures qui seront examinées à la session du Conseil de septembre 2009. Elle a également rappelé aux membres que les propositions de candidatures au CCSP pour 2009/10 et 2010/11 seront examinées par le Conseil en septembre 2009. Le Secrétariat publiera un document invitant les

Membres à consulter leurs représentants au CCSP pour savoir s'ils souhaitent être nommés pour deux années supplémentaires ou suggérer d'autres représentants, selon le cas. Elle a demandé aux délégués d'informer leurs gouvernements en conséquence et à temps pour les réunions de septembre 2009.

Point 15 : Questions diverses

36. Le délégué du CNC a lu une déclaration du Président du CNC du Brésil qui a été diffusée ultérieurement sous la cote PSCB-114/09.

Point 16 : Prochaine réunion

37. Le CCSP a noté que la date de sa prochaine réunion serait confirmée par le Secrétariat en temps opportun.

Liste des acronymes employés dans le présent rapport :

AEKI	Association des exportateurs de café indonésien
AJCA	Association japonaise du café
Anacafé	Association nationale du café du Guatemala
CCSP	Comité consultatif du secteur privé
CNC	Conseil national du café du Brésil
EAFCA	Association des cafés fins de l'Afrique orientale
FEC	Fédération européenne du café
GTZ	Ministère fédéral de la coopération et du développement économique
HCP-CEP	Les professions de la santé – Programme d'éducation au café
ISIC	Institut scientifique d'information sur le café
NCA	Association nationale du café des États-Unis d'Amérique
OIC	Organisation internationale du Café
OTA	Ochratoxine A
SCAA	Association américaine des cafés de spécialité
SCAE	Association européenne des cafés de spécialité